

Journée « Réseau jeune public normand »  
À l'initiative du Théâtre du Champ Exquis et de l'ODIA Normandie  
Avec le soutien de La DRAC Normandie  
13/04/2018 à Rouen

**Introduction autour du projet « Réseau jeune public normand » et présentation du déroulé de la journée par Caroline Lozé et Laure Rungette.**

Laure Rungette fait un point sur l'histoire du lancement du réseau normand jeune public. Étant sur un projet de Pôle jeune public et familial à Blainville-sur-Orne dans la Communauté urbaine Caen la mer, le Théâtre du Champ Exquis a le souci de rester ouvert et partager des réflexions autour des enjeux de création et de diffusion dans le domaine du jeune public sur le territoire régional. Très vite, cette idée de réseau a été partagée avec l'ODIA Normandie. Puis, lors d'une rencontre entre programmeur·rice·s normand·e·s, est apparue cette possibilité de s'inscrire dans le dispositif Génération Belle Saison. Un dossier a été déposé par le TCE en partenariat avec l'ODIA Normandie comme porteur du projet soutenu par la DRAC Normandie.

Le projet déposé avait pour objectif de créer un réseau, outil commun indispensable pour mettre en chantier collectivement les enjeux du secteur enfance, jeunesse afin de mieux valoriser la diversité et la richesse des œuvres artistiques jeune public émergent de notre territoire régional.

Ce réseau a pour objectifs et enjeux de :

- faciliter la circulation des œuvres artistiques dans le domaine de la création à destination de l'enfance et de la jeunesse ;
- donner une meilleure visibilité de la création jeune public normande à l'échelle du territoire régional et national ;
- partager des convictions, des valeurs et des exigences artistiques dans le domaine du jeune public ;
- échanger sur des thématiques lors de journées d'étude, de conférences, etc. ;
- trouver un espace d'ouverture et d'échange entre créateur·rice·s et programmeur·rice·s en essayant d'inventer d'autres perspectives, d'autres outils, d'autres passerelles que celles déjà existantes.

Avec le soutien de la DRAC Normandie, une aide de 10 000 € (pour 2 ans) a été accordée pour ce projet par le Ministère de la culture via le dispositif Génération Belle saison.

La première étape de création du réseau s'est déroulée le 16 octobre 2017 à la DRAC où se sont dégagées une forte approbation de la mise en place de ce réseau et des pistes de réflexion.

Mais il reste l'essentiel à faire : continuer d'inventer cet outil, cet espace d'échange au service de la création pour l'enfance et la jeunesse.

### **« Tour d'enfance »**

Présentation du projet « Tour d'enfance » (opération mise en place par Scènes d'enfance Assitej-France) par Laure Rungette. Ce projet consiste à ce que les réseaux ou plateformes proposent un sujet, une réflexion autour du jeune public dans le but de mettre en lumière les dynamiques territoriales et les enjeux du secteur jeune public. Laure Rungette soumet une idée aux autres acteur·rice·s du jeune public : « Les moins de 6 ans vont au théâtre : pourquoi ? Comment ? Qui sont les adultes qui les accompagnent ? Aujourd'hui la création petite enfance relève-t-elle d'un processus artistique particulier ? ». Un premier tour de table est effectué dès le matin auprès des participant·e·s pour savoir s'ils ont une proposition à soumettre, ils ont la journée pour y réfléchir. Les participant·e·s de la journée ont une semaine pour valider la proposition de Laure Rungette ou pour soumettre une autre idée. À ce jour, aucun autre sujet de réflexion n'a été proposé.

### **Présentation des actions et idées**

À la suite, Caroline Lozé propose aux participant·e·s de passer à la présentation flash des actions et des idées qui seront abordées lors de cette journée. Huit sujets sont ainsi évoqués :

#### 1. Accueillir un public familial

Comment accueillir les différentes tranches d'âges. Que faire des tou·te·s petit·e·s quand le spectacle est destiné aux enfants plus âgé·e·s ? Quelles solutions peut-on proposer ? Quelle est la posture à adapter pour le théâtre (refus de l'entrée, proposition pour un autre spectacle, adopter une position pédagogique) ?

*Réflexion proposée par Marie Valentin-Dubuisson.*

#### 2. Les représentations scolaires : un outil à proposer aux enseignant·e·s

Comment contacter les enseignant·e·s ? Tendances à travailler avec les mêmes enseignant·e·s alors que d'autres seraient sûrement intéressé·e·s mais il n'est pas possible de les contacter. Réfléchir à la création d'un outil mutualisé qui recenserait les représentations scolaires et qui serait à disposition des professeur·e·s. Comment financer les représentations scolaires au-delà des communes ?

*Réflexion proposée par Marie Valentin-Dubuisson.*

### 3. Un théâtre ado

Théâtre destiné à l'adolescence (11-20 ans) : comment s'adresse-t-on à eux·elles ? Est-ce qu'il y a une réelle différence entre le public adolescent et le tout public ?

*Réflexion proposée par Isabelle Quantin.*

### 4. Ancrer la connaissance de l'art chorégraphique : médiation et création de dispositifs

Développer un travail de médiation sur le terrain, remettre les artistes au cœur du processus et des dispositifs.

*Réflexion proposée par Frédérique Unger.*

### 5. Production et économie du jeune public.

*Réflexion proposée par Simon Fleury.*

### 6. Vers une gouvernance partagée ? Pourquoi un réseau ? Quelles missions, valeurs et modalités ? Avec qui ? Quelles seraient les valeurs de référence de ce réseau ? Comment écrire une convention ou charte commune ?

*Réflexion proposée par Laurence Salvadori et Véronique His*

### 7. La toute petite enfance

Comment arriver à créer un lien avec les professionnel·le·s de la petite enfance (RAM...) et leur faire comprendre l'importance d'amener les tou·te·s petit·e·s au théâtre ?

*Réflexion proposée par Bruno Lemoine.*

### 8. Les sujets tabous

Existe-t-il des sujets qu'il est préférable de ne pas aborder ? Ou alors comment les aborder sans risquer la censure ?

*Réflexion proposée par Katell Bidon.*

Après concertation, il a été décidé de regrouper le sujet 1 et le sujet 7 + le sujet 3 avec le sujet 8.

Répartition en atelier pour 1h30 de réflexion.

Restitution des réflexions de chaque atelier par le·la rapporteur·euse désigné·e.

## **Atelier n°1**

Trois thématiques ont été dégagées dans cet atelier :

- L'accueil (garde des enfants).
- La formation des familles et des encadrant·e·s (question de l'âge ; comment les préparer avant la venue au spectacle ?).
- La jauge (justifier le nombre réduit de places, justifier les installations spécifiques).

Plusieurs constats et questionnements sont apparus lors de l'atelier notamment l'idée que l'écart d'âge trop important dans une fratrie pouvait être un frein pour la venue des familles au théâtre.

Certains théâtres proposent des gardes d'enfants qui sont assurées par des professionnel·le·s de la petite enfance et qui vont permettre aux parents d'aller voir un spectacle avec leurs enfants plus grand·e·s. Mais s'est posée la question de savoir s'il y avait un jour ou une heure plus spécifique qui seraient idéals pour l'accueil d'un public familial. En règle générale, les problèmes de fratries sont moins nombreux le dimanche que les autres jours car les parents peuvent se répartir les activités.

Il a été constaté que la notification des âges sur les plaquettes des structures est de plus en plus claire. Il est essentiel de donner la bonne information de l'âge minimum dès le départ pour éviter un échec chez l'enfant, ce qui implique donc la nécessité de trouver une formulation commune à tou·te·s pour indiquer cet âge.

Le groupe de réflexion pense que la création d'une fiche pour donner la bonne marche d'accueil que ce soit pour les spectateur·rice·s ou pour les théâtres serait une idée à approfondir. Cette fiche permettrait par exemple de définir un protocole d'accueil commun pour savoir ce qu'il faut dire dans le mot d'accueil, les conditions d'accueil du public (livres, matériel pour enfants, salle spécifique...). Une autre proposition a été faite : travailler autour d'une harmonisation des conditions d'accueil par le biais de pictogrammes et de textes communs.

Autour de cet accueil, un questionnement supplémentaire a été abordé. Il s'agissait de savoir qui fait l'accueil du jeune et très jeune public, est-ce du ressort du lieu d'accueil ou bien de la compagnie ? Et quel est le seuil de tolérance : autorisation ou non des réactions, des déplacements ?

La question de la formation du·de la spectateur·rice (parents ou professionnel·le·s) est très importante. C'est grâce à cette formation qu'ils·elles suivront l'âge indiqué pour chaque spectacle. Le rôle de l'accueil au théâtre est donc essentiel puisque ce sont ces personnes qui vont renseigner le public et les conseiller. Le temps accordé aux conseils des spectateur·rice·s en amont des spectacles n'est donc pas à négliger. La formation du·de la spectateur·rice passe alors par une notion de confiance envers le personnel des théâtres. Il y a une pédagogie à avoir que ce soit au niveau des familles ou au niveau des relais professionnels, il faut leur expliquer que pour chaque spectacle il existe un âge minimum et un âge plafond et que cette limite d'âge n'est pas là par hasard mais bien pour une question de confort pour l'enfant. Il faut sensibiliser au maximum les familles sur cette question de l'âge.

De cette réflexion a découlé une autre problématique : qui décide de l'âge pour un spectacle, la compagnie ou le·la programmateur·rice ? Lors d'une création, les compagnies ont l'habitude d'indiquer un âge prérequis mais cet âge peut varier selon l'évolution de la création. Il arrive aussi parfois que le lieu d'accueil décide de changer l'âge que la compagnie avait donné au départ.

Le problème de la jauge est aussi sujet à réflexion. En effet, comment est-il possible de justifier la capacité d'accueil, qui peut être variable selon les spectacles, aux familles et aux institutions ? Il s'agit encore une fois de sensibiliser les personnes quant au fait que le nombre de places peut varier en fonction du dispositif du spectacle, des installations techniques, de l'intention des compagnies, etc.

L'atelier s'est refermé sur l'idée de bâtir une charte de bonne pratique qui serait commune à tou·te·s et que chaque plaquette de théâtre ait le même paragraphe en ce qui concerne la réflexion collégiale sur les limites d'âges.

Laure Rungette précise qu'il existe un outil très pertinent à destination des acteur·rice·s de la petite enfance fait par une CAF en Aquitaine, et également le petit spectateur fait par le CDNEJ de Strasbourg. La Compagnie M'O, quant à elle, nous informe qu'elle a déjà mis en place une charte de qualité et d'accueil qui est envoyée aux lieux d'accueil. C'est peut-être une base à transmettre et à faire évoluer.

## **Atelier n°2**

La question de départ est simple : comment faire connaître nos offres culturelles sur le temps scolaire et comment arriver à contacter les enseignant·e·s ?

Il existe déjà un certain nombre d'informations, de fichiers et de contacts que ce soit pour les compagnies, les lieux d'accueil ou l'ODIA Normandie. Il est aussi possible de s'appuyer sur le catalogue CRED du département, une base de données qu'il serait intéressant de synthétiser.

Avant toute chose, il faut d'abord imaginer un outil qui fonctionne, le mettre en œuvre pour qu'ensuite il remporte l'adhésion et que les institutions telles que l'Éducation Nationale s'en emparent. Cet outil aurait un réel aspect institutionnel puisqu'il aurait des relais comme la DRAC, la Région, l'ODIA Normandie pour être un interlocuteur « sérieux » à l'échelle régionale. Cette base de données ne serait pas portée par les lieux d'accueil et les compagnies. Il serait aussi possible d'associer des intervenant·e·s de l'Éducation Nationale à ce réseau.

Si cet outil voyait le jour, il serait essentiel de respecter la confidentialité des données puisqu'on aurait en notre possession les adresses mails et les numéros de téléphone des enseignant·e·s. La réflexion autour de cet outil entraîne une autre réflexion : l'économie des représentations scolaires. En effet, si un outil est créé pour développer les publics scolaires, il faut alors penser au développement du nombre de représentations scolaires, ce qui peut donc poser un problème économique.

Avant de développer cette base de données, il faut bien assimiler que la taille du territoire est importante et l'offre abondante. Il faudrait alors imaginer des sous-groupes géographiques (par département ou par territoire) qui travaillent sur les mêmes sujets, les mêmes problématiques mais chacun·e à son échelle puis qui les partagent avec les autres par la suite pour que chacun·e se nourrisse de ces expériences.

À titre d'exemple, à Amiens, neuf structures se sont associées pour proposer, en début de saison, un abonnement commun destiné aux scolaires et au jeune public. Cet abonnement regroupe des spectacles des neuf structures. Ce regroupement permet une circulation du public ainsi que la venue de nouveaux publics à fidéliser par la suite. Cette

idée pourrait être imaginée dans notre région avec des lieux plus modestes qui feraient corps et prendraient ainsi de l'importance.

Ce qui serait utile c'est de travailler à un recensement des représentations scolaires (spectacle, lieu, thème...) pour permettre aux professeur·e·s de trouver les propositions les plus adaptées et ce qui permettrait également de donner une visibilité à toutes les structures même les plus isolées.

Une question se pose : qui va créer cet outil, le financer ? Il sera porté par le réseau mais il faut imaginer un fonctionnement en fédérations puisque l'échelle du territoire est large. Il faut donc travailler en petites entités pour obtenir un véritable outil de recensement utilisable par tou·te·s. Caroline Lozé propose d'utiliser la plateforme numérique Le Village pour faire ce recensement.

### **Atelier n°3**

La première réflexion de ce groupe a été de se demander s'il fallait vraiment donner une définition du théâtre adolescent, est-ce vraiment nécessaire ?

Quand on parle de théâtre adolescent, cela veut-il dire que le personnage principal est un·e adolescent·e ?

Les thèmes abordés pour ce théâtre destiné aux 11-20 ans pourraient être multiples et avoir une résonance particulière pour eux·elles. On pourrait ainsi parler de la sexualité, du numérique, de la mort, de la vieillesse, de la maladie, du rapport au corps, du harcèlement, du sport, etc. Est-il possible d'envisager un espace de liberté totale sur ces thématiques ? Il est en effet possible d'aborder ces sujets avec moins de tabous, toutefois il faut être vigilant·e car certains de ces thèmes sont plus difficiles à évoquer avec les jeunes adolescent·e·s.

Faut-il être clair·e sur le public concerné ?

Quels types de médiation est possible ?

- Lien avec les équipes enseignantes ? Quel type de lien ?  
Hors cursus scolaire (faire venir le public hors cadre scolaire) ?
- École du·de la spectateur·rice automatique pour les spectacles adolescents ?
- Prérequis / engagement de l'artiste ? Implication du·de la metteur·euse en scène sur la cible des adolescent·e·s. Pour l'artiste, cela fait partie de sa démarche de

s'adresser aux adolescent·e·s et aux enseignant·e·s, d'où l'importance des jumelages et du travail avec les établissements scolaires.

Se pose aussi la question des horaires et des transports. Serait-il préférable de créer des représentations à des horaires spécifiques avec des transports spécifiques pour toucher cette cible ? Cette idée pourrait permettre aux jeunes d'avoir plus d'autonomie. Il faudrait réfléchir à un format ado « tarif / horaire / transport ».

Comment communiquer sur ces spectacles dédiés aux 11-20 ans ? Cela va peut-être passer par les blogs, les personnes relais... Pour faire venir le public adolescent au théâtre, il faut peut-être le faire participer, rendre responsable un·e délégué·e qui pourrait communiquer autour de lui. Katell Bidon intervient pour dire qu'il existe depuis peu, sur le territoire Caen la mer, les « JAC » (Jeunes Ambassadeurs de la Culture). Le principe c'est que chaque structure peut avoir un·e lycéen·ne qui va venir voir les spectacles et relayer ses impressions aux autres jeunes. Il sera aussi invité aux assemblées générales et il entrera dans la vie du théâtre.

La dernière chose à laquelle il faut réfléchir, c'est la forme des représentations : faut-il faire une jauge particulière comme pour le jeune public ? Faire les spectacles hors les murs ? Quelle configuration ? Faut-il créer de l'interaction pour favoriser le rapport scène/salle ? Faut-il autoriser plus de liberté (respect ou non du silence, autorisation du téléphone portable, etc.).

Katell Bidon propose une piste à suivre : il serait bien de rencontrer les personnes qui gèrent le festival ado de Vire avant qu'ils ne partent pour une restitution d'expertise.

## **Atelier n°4**

Considérant le peu de diffusion de la danse en région, considérant la diminution des demandes d'action de sensibilisation en danse (sauf hip hop), une question s'est posée : la danse est-elle un sujet tabou ?

La proposition faite pour remédier à ce problème c'est d'aller à la recherche d'outils pour dissiper les craintes des adultes. Il faut référencer, s'approprier des outils existants ou inventer de nouveaux outils. Ces outils s'adresseraient aussi bien aux professionnel·le·s, qu'aux enseignant·e·s et aux parents.



## **Atelier n°5**

Lors de cet atelier quatre propositions se sont dégagées :

1. Comme il y a beaucoup de demandes pour les scolaires et que le problème est le coût de cession, peut-être que l'ODIA Normandie devrait réfléchir à aider sur les séances scolaires et pas seulement sur les séances tout public. L'ODIA Normandie pourrait aider financièrement sur 2 ou 3 séances. Il faudrait aussi mobiliser les communes, les départements, les tutelles, etc. qui peuvent apporter un soutien.
2. Demander à la DRAC d'inscrire les représentations scolaires dans un dispositif artistique et culturel.
3. Créer un fonds solidaire pour la création qui pourrait être porté par le réseau jeune public. Il y aurait une nécessité d'avoir un petit capital pour démarrer. On aurait donc un apport en production sur certains projets et s'il y a des tournées une partie sera reversée afin de réalimenter le fonds pour réinvestir.
4. Demander des subventions pour les transports scolaires.

Caroline Lozé précise que le fait de ne pas aider les représentations scolaires est historique au sein de l'ODIA Normandie et cela pour des raisons budgétaires et de responsabilité propre à chaque lieu concernant sa politique scolaire. Ce principe valait également pour l'ONDA. L'ONDA a modifié récemment cette question de pouvoir aider sur les temps scolaires par une dotation complémentaire de sa tutelle de référence. L'ODIA Normandie peut se rapprocher de ses partenaires financiers pour les sonder sur une telle perspective. Pour rappel, il n'y a pas de proratisation à l'heure actuelle sur les frais d'approches et d'hébergement entre tout public et scolaire sur une même journée.

## **Atelier n°6**

Il a été constaté qu'il n'est pas possible de dissocier les enjeux des projets et la structuration du réseau.

Petite introduction de Laure Rungette pour resituer le Théâtre du Champ Exquis : comme mentionné lors de l'introduction, le TCE est porteur du projet de réseau normand en partenariat avec l'ODIA Normandie. Le dossier a été déposé pour impulser la mise en place et le lancement de ce réseau. Une aide a été obtenue et il s'agit maintenant de définir ensemble les enjeux et les modalités de la mise en place de ce réseau.

Il y a un enjeu partagé par tou·te·s : le parcours culturel de l'enfance à l'âge adulte, qui est le point de départ de la réflexion. La question du maillage et du tissage est essentielle : comment arrive-t-on à relier différent·e·s acteur·rice·s entre eux·elles pour définir un parcours (agent·e·s culturel·le·s, enseignant·e·s, etc.). Il faudrait imaginer plusieurs pôles de rencontres, des points relais (mais pas forcément dans des lieux culturels) pour essayer que quelque chose puisse tourner et ne pas être centralisé.

Le groupe a émis l'idée que ce serait une bonne chose de créer un groupe de travail avant l'été pour réfléchir à la structuration et aux enjeux du pôle. Ce serait une bonne chose d'ouvrir ce groupe de travail à ceux·celles qui ne sont pas des professionnel·le·s du spectacle comme les lieux de relais culturels et sociaux.

Une des questions abordées est la suivante : comment le maillage en petits territoires peut s'ouvrir à un maillage plus large ? Une réunion fixée avant l'été aurait permis d'établir d'ici là un diagnostic de l'existant et mieux pouvoir répondre à la question des enjeux publics du jeune public en Normandie. Le but premier est de dégager l'enjeu commun à tou·te·s, une parole publique. Pour favoriser la participation du plus grand nombre, il faudrait associer les outils numériques afin d'avoir une vision plus croisée de tout le territoire normand. Ici, la notion de territoire est très importante.

## **Point de la DRAC**

La parole est donnée à Nadia Inoubli (conseillère action culturelle à Caen) et Caroline Renaud (conseillère action culturelle à Rouen) pour faire un tour d'horizon sur les actualités du ministère de la Culture et les façons de les appliquer en Normandie.

Le ministère a lancé plusieurs plans :

- Le plan « Chorale » en partenariat avec l'Éducation Nationale : mise en place d'une chorale par établissement scolaire (de l'école élémentaire au lycée) accompagnée par des professionnel·le·s de la culture.

- Le plan « Culture près de chez vous » : la ministre a annoncé il y a quelques semaines ce plan doté de crédits spécifiques. Suite à un diagnostic, il y a eu une identification de zones blanches dans la culture (dans l'Eure et dans le Calvados entre autres) où il a été constaté qu'il y avait moins d'un lieu culturel pour 10 000 habitant·e·s. Ce plan s'articule sur 3 axes : favoriser la circulation des artistes, permettre la circulation des œuvres en mobilisant les musées nationaux et impliquer les acteur·rice·s locaux·ales, les personnes de terrain.
- Le plan « Éducation aux médias » : depuis les attentats, il y a eu un lancement assez rapide d'un plan dédié à l'information qui consiste à ce que les journalistes puissent aller dans les établissements scolaires pour donner des clés de décryptage de l'actualité.
- Le plan « Bibliothèque » : extension des horaires d'ouverture des bibliothèques.
- Le « Pass culture » (projet en cours de gestation) : à 18 ans, chaque jeune aura un chèque/crédit de 500€ à utiliser pour les spectacles, le cinéma, les livres, les CD...

Tous ces plans doivent permettre d'aboutir à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Il y a une réelle volonté politique dans cette éducation.

Un certain nombre de dispositifs ont déjà été mis en place pour répondre à cette volonté :

- Dispositifs en direction des territoires et des publics prioritaires. Des appels à projets ainsi que des contrats territoriaux sont lancés avec certains territoires pour déployer des projets d'actions artistiques.
- Dispositifs en milieu scolaire et à destination de la jeunesse (qui sont co-écrits avec la Région et les départements) : « Regard » (à destination des lycées), jumelages (partenariats entre des compagnies et des structures scolaires de la maternelle à l'université, mais ils ne concernent pas les lycées), résidence triennale territoriale, triptyques (partenariats qui s'adressent aux lycées).

Il manque un outil pour permettre un meilleur échange, une meilleure circulation sur le territoire des œuvres et des artistes. Les conseiller·ère·s pédagogiques connaissent bien

le territoire et les établissements, ils peuvent donc aiguiller sur les zones les plus « pauvres » en matière de projet d'actions culturelles.

Le dispositif « Éducation artistique et culturelle » favorise la diffusion en milieu scolaire. Dans le dispositif existant il peut y avoir un petit volet diffusion s'il s'inscrit dans la globalité du projet. Il n'est pas possible pour la DRAC d'intervenir sur la billetterie, ni sur le transport, il faut des partenariats avec les collectivités territoriales pour ça. Les crédits accordés par la subvention vont sur les intervenant·e·s et les artistes dans le cadre des actions de médiation.

Le dispositif « La culture s'anime » mis en place l'année dernière est l'équivalent des jumelages mais dans le milieu extra-scolaire (CAF, centre de loisirs, etc.) pour couvrir le temps des vacances et les périodes extra-scolaires qui sont tous deux des moments vecteurs d'activités.

En ce qui concerne la petite enfance, un protocole a été signé en mars 2017 par le ministère de la Culture et le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes pour l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants (0 à 5 ans). Les deux ministres affirment une politique commune pour favoriser cet éveil. Ce protocole insiste sur le développement de créations à l'attention des jeunes enfants et le développement d'actions dans les établissements qui accueillent les jeunes enfants. Le protocole a 3 objectifs :

- Mise en cohérence des initiatives existantes.
- Développement des partenariats entre les structures culturelles et les modes d'accueil du jeune enfant.
- Formation des professionnel·le·s à ces actions spécifiques.

Les deux ministères s'engagent à développer un volet « petite enfance » à la fois dans la politique d'accueil de jeunes enfants et dans la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture : accompagnement des initiatives exemplaires et innovantes, accompagnement des professionnel·le·s de la culture et de la petite enfance, etc.

Le protocole national va être décliné en régions mais le mode opératoire reste à construire (appel à projets ?).

Une place sera accordée pour le soutien aux expérimentations pour 2018.

## **Point technique**

Nicolas Bria, responsable des formations et de la ressource à l'ODIA Normandie, intervient pour dire qu'il serait envisageable de communiquer entre nous par le biais d'un RSE (Réseau Social d'Entreprise) à partir d'une base gratuite à installer sur un serveur. Le RSE est une sorte de Facebook clos et privé via HubHub. Il est possible de créer un profil, de poster des informations et d'échanger, de monter des groupes suivant les thématiques, d'échanger sur l'organisation des réunions, des ateliers. C'est un outil simple qui facilite l'échange et le partage des informations et des savoirs de manière privée. Les données seront protégées puisque le RSE n'appartient pas à Facebook, les données sont stockées en France.

En conclusion, Caroline Lozé intervient pour dire qu'il y a un gros travail de priorisation à effectuer mais qu'il y a des questions très concrètes qui ont été abordées pendant cette journée.

Il faudra ensuite constituer une typologie des modes de constitution :

- ce qui peut relever des missions de l'ODIA Normandie, voire d'autres agences ;
- ce qui nécessite un groupe d'étude ;
- ce qui nécessite d'être financé.

Laure Rungette précise qu'il faut travailler rapidement sur des dates de rendez-vous par rapport aux sujets traités dans la journée, sachant que certains sont plus prioritaires que d'autres, comme la gouvernance qui sera traitée par petits groupes dans un premier temps.

La journée s'achève par des remerciements aux membres participant.e.s.